

Terme de référence : Etude du marché des spéculations agricoles au profit des sites de valorisation de l'eau des forages artésiens du Mono et du Couffo

1- Contexte

Le PNE-Bénin et l'ONG Protos, s'inscrivant dans une approche de recherche action pour la promotion de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau au niveau local, appuient les Communes du Mono et du Couffo à la valorisation économique et à la gouvernance locale de l'eau des forages artésiens. Cette assistance est soutenue depuis 2014 par les projets «Concertation entre Acteurs de la Société Civile et les Communes en Appui au Développement du secteur de l'Eau, de l'hygiène et Assainissement (CASCADE)», et Multi Year Program (MYPIII), mis en œuvre par les Communes d'Athiémé, Dogbo, Lokossa, Bopa, Lalo et Toviklin.

L'approche prend en compte aussi bien le volet organisationnel que le volet technique, et est expérimentée sur huit sites répartis dans les six (6) Communes. La typologie de ces sites, basée sur l'état de l'aménagement et le niveau d'engagement des autorités locales et des usagers à la base pour la valorisation des sites, a permis d'identifier trois catégories de sites :

- **1^{ère} catégorie** : Les sites aménagés et mis en valeur (Hessa dans la Commune de Lalo et Houéganmè dans la Commune de Dogbo)
- **2^{ème} catégorie** : Les sites non aménagés mais mis en valeur (Adamè dans la Commune de Athiémé, Dandévèhounhoué dans la Commune de Bopa, Zounhomè dans la Commune de Lalo et Edouhoué dans la Commune de Toviklin)
- **3^{ème} catégorie** : Les sites aménagés mais non mis en valeur (Vocanmè dans la Commune de Dogbo, Ouèdèmè dans la Commune de Lokossa).

Au cours de l'année 2015, les sites des deux premières catégories ont bénéficié de l'appui des deux (2) programmes tant sur le plan organisationnel que sur le plan technique à l'exception du site de Edouhoué dans la Commune de Toviklin qui a été proposé par la Mairie pour être aménagé dans le cadre de la Facilité d'Appui aux Investissements Agricoles (FAIA) de la Coopération Technique Belge. L'étude de faisabilité a été faite et validée par le Conseil Communal de Toviklin en 2015.

Ainsi, grâce à l'appui technique du PNE-Bénin, les usagers des sites d'Adamè, Dandévèhounhoué, Hessa, Houéganmè et Zounhomè ont mis en place un comité par site, composé d'un représentant de chaque groupe d'usagers pour faciliter l'implication de leurs pairs dans les processus et servir d'interface entre les partenaires et leurs pairs. Ces comités ont élaboré chacun leur plan d'action dont l'exécution a permis de réaliser les activités suivantes :

- l'inventaire de tous les usagers des sites par groupe d'usage ;

- la délimitation des domaines agricoles ;
- la sensibilisation des propriétaires terriens à mettre à la disposition de la Commune des domaines à aménager à travers des actes formels ;
- la conduite d'une étude de faisabilité technique et organisationnelle des aménagements ;
- la formalisation d'un contrat d'appui technique avec le CARDER pour le renforcement des capacités des producteurs ;
- la facilitation de l'intégration de l'appui conseil et du suivi des activités des comités dans les PAD des communes.

Au cours de cette année 2016, dernière année de mise en œuvre des projets CASCADE et MYP III, l'assistance du PNE-Bénin s'inscrit dans la pérennisation des acquis. Il s'agit de renforcer la capacité des usagers à améliorer leur revenu agricole. Ainsi, ils pourront contribuer d'avantage à l'entretien des ouvrages et à la gestion équitable de l'eau des forages artésiens. Ce renforcement passe par l'amélioration des capacités de production et de commercialisation. Les agents communaux des CARDER sont investis à travers un protocole d'accord avec l'institution pour l'appui technique des usagers à l'organisation et à la production. Par rapport à la production, le diagnostic territorial réalisé par la CTB en 2014 dans les Communes du Mono et du Couffo, a révélé entre autres contraintes, la faible transparence des informations sur les marchés et les opportunités ainsi que la faible présence des structures d'appui au niveau du maillon de la commercialisation.

Le travail sur les sites aménagés étant intensif, il est nécessaire d'y pratiquer les spéculations les plus rentables afin de maintenir l'engagement et la motivation des producteurs. Pour ce faire, la réalisation d'une étude de marché est très pertinente et permettra de fournir aux producteurs les informations et données susceptibles de les aider à prendre les décisions relatives au choix des spéculations à pratiquer et des options de commercialisation à faire.

Les présents TDR sont élaborés pour le recrutement d'un consultant qui aura en charge la conduite de l'étude de marché des spéculations agricoles au profit des sites de valorisation de l'eau des forages artésiens. Ils renseignent sur les objectifs, la méthodologie de réalisation et les produits attendus de l'étude qui vise à orienter les producteurs dans le choix des spéculations et saisir les opportunités d'affaires dans le domaine agricole.

2. Objectifs

2.1 Objectif général

Cette étude vise à contribuer à l'amélioration des revenus des producteurs des sites de valorisation de l'eau des forages artésiens, à travers la production des informations et données relatives au marché des spéculations agricoles susceptibles d'y être développées.

2.2. Objectifs spécifiques :

- Etudier les potentialités économiques de chacun des 08 sites GIRE ;

- Etudier les opportunités d'affaire dans le secteur agricole et dans le domaine de l'eau, hygiène et assainissement sur chaque site ;
- Analyser les risques économiques, sociaux et environnementaux liés à la valorisation économique et à la gouvernance locale de l'eau sur chaque site ;
- Proposer pour chaque site les filières rentables et celles dont la demande sur les marchés locaux, national et du Togo est élevée.

3. Résultats attendus

Les résultats attendus de la mission se présentent comme suit :

- les potentialités économiques de chacun des 08 sites GIRE sont documentés et étudiées en tenant compte des aménagements prévus sur les cinq sites GIRE où les usagers sont constitués en comité ;
- les opportunités d'affaire de chaque site GIRE sont étudiées pour la promotion des filières agricoles et des activités économique du domaine de l'eau, hygiène et assainissement (ECOSAN, service de maintenance, etc.) ;
- les risques liés à l'intensification des activités de valorisation économique et à la gouvernance locale de l'eau sur chaque site sont analysés afin de mieux apprécier la viabilité économique des aménagements et leurs impacts sur la dynamique sociale du hameau/village et sur l'environnement ;
- le répertoire des filières rentables et à fort demande sur les marchés locaux, national et du Togo est proposé et validé par les comités et les services déconcentrés.

4 Contenu de la mission

L'étude doit aborder au minimum les aspects suivants :

- Inventaire et hiérarchisation des filières agricoles développées ou susceptibles d'être développées sur les périmètres aménagés:
 - o inventaire des filières agricoles pratiquées dans la zone;
 - o priorisation des filières inventoriées sur la base de critères bien définis;
- Analyse de rentabilité financière des filières prioritaires;
 - o marges brutes ;
 - o taux de rentabilité interne ;
 - o comparaison de la rentabilité financière des filières prioritaires analysées ;
- Etude du marché des produits :

- taille du marché: Volume ou quantité de produits, Demande et offre de produits, Nombre d'acteurs (vendeurs et acheteurs; Barrière ou non à l'accès au marché – oligopole, monopole, marché libre, etc.; Nombre d'intermédiaires; Structure du marché (Intermédiaires compris);
- Prix du produit: comparaison avec le coût de production/ prix de référence; caractère concurrentiel du prix, analyse du prix du produit etc.;
- Réseautage: importance du réseautage; prise en compte de la distribution; influence des voies de communication; relations avec les autres marchés; coût de transaction; etc.;
- intégration aux réseaux: importance de l'intégration aux réseaux, analyse de l'intégration aux réseaux, concurrence, etc. ;
- Performance du marché: structure, conduite, performance, etc.

- Synthèse et recommandations par site.

Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative.

5. Zone concernée par la mission

Les sites Hessa et Zounhomè dans la Commune de Lalo ; Houéganmè et Vocanmè dans la Commune de Dogbo ; Adamè dans la Commune de Athiémé, Dandévèhounhoué dans la Commune de Bopa, Edouhoué dans la Commune de Toviklin et Ouèdèmè dans la Commune de Lokossa sont ceux concernés par la mission.

6. Mandat de l'équipe de Consultants

Le mandat du consultant consiste à concevoir et mener les travaux devant conduire à l'obtention des résultats attendus.

Il travaillera en étroite collaboration avec la Coordination Nationale du PNE-Bénin, Protos et les acteurs des 6 communes d'intervention des projets. Pour conduire à terme la prestation projetée, il devra :

- se rapprocher du PNE-Bénin et de Protos pour s'informer des orientations stratégiques pour la conduite de la mission ;
- consulter les services techniques des Mairies pour mieux apprécier les initiatives locales de valorisation économique et la gouvernance locale de l'eau des forages artésiens ;
- consulter les services techniques déconcentrés chargés de la production agricole, de l'environnement et de l'eau pour mieux apprécier les interrelations entre l'eau, la communauté et l'environnement ;

- s'entretenir avec chaque catégorie d'utilisateurs des sites GIRE sur les pratiques et les perspectives pour une meilleure valorisation de l'eau et des terres ;
- consulter les faitières des producteurs (CRR, CRM, URP, etc.) chargés de l'appui technique et du suivi de la production à l'échelle du département pour mieux apprécier les débouchés économiques et les tendances départementales de l'économie locale ;
- consulter les bureaux d'étude ayant réalisé les études de faisabilité et le contrôle des travaux d'aménagements, de réhabilitation et d'extension des systèmes d'eau alimentés par les forages artésiens dans les Communes d'Athiémé, de Bopa, de Dogbo, de Lokossa et de Lalo dans les départements du Mono et du Couffo.

6. Produits attendus

Le consultant doit produire et soumettre à la Coordination Nationale du PNE-Bénin et à Protos les documents ci-après :

- un rapport provisoire, à valider au cours d'un atelier à mi-parcours de la mission sur les potentialités, les opportunités, les risques et les priorités en terme d'activité économique à promouvoir sur chaque site ;
- un rapport définitif à valider à un atelier avant la fin de la mission.

7. Consultant

Le présent appel d'offres est lancé en vue de recruter un consultant indépendant. Il doit avoir une bonne connaissance du secteur agricole, de l'eau et être expérimentés dans le domaine de l'environnement. Le profil du consultant se présente comme suit :

- Bac+5 en agroéconomie avec au moins cinq (05) ans d'expériences avérées dans le secteur agricole ;
- avoir conduit au moins deux études similaires ;
- avoir une bonne connaissance de la gestion intégrée des ressources en eau et de la zone d'étude.

8. Durée de la consultation

La consultation est prévue pour durer vingt (20) homme*jour étalés sur une période calendaire de quarante (40) jours soit du 04 mai au 10 juin 2016. Le dépôt du rapport définitif de la mission est fixé au 15 juin 2016.

9. Modalités de soumission

Les offres, rédigées en langue française, comporteront entre autres les pièces suivantes :

Pour l'offre technique

- les observations sur les termes de référence ;

- la méthodologie proposée assortie d'outils spécifiques ou appropriés pour collecter les informations, les traiter et aboutir à des conclusions valides au plan scientifique, social et économique ;
- le détail des activités ;
- un planning et les échéances pour la réalisation des différentes activités ;
- la description du profil du consultant et son CV ;
- la confirmation que le consultant est actuellement libre de tout engagement (attestation de disponibilité) ;
- une liste des missions similaires réalisées avec références.

NB : tous les éléments sont obligatoires et l'absence de l'un d'entre eux entraîne le rejet systématique du dossier.

Pour l'offre financière

- la lettre de soumission datée, signée et indiquant le montant de l'offre ;
- le bordereau des prix unitaires avec détails des coûts ;
- le devis estimatif en HT daté et signé.

Les offres financière et technique, rédigées en langue française, seront mises dans deux enveloppes séparées portant la mention « offre technique » et « offre financière ». Ces deux enveloppes seront réunies dans un seul pli portant, à l'exclusion de tout autre signe distinctif, l'adresse du destinataire et les mentions :

« à n'ouvrir qu'en séance » et «étude du marché des produits agricoles des sites GIRE du Mono et du Couffo».

Les offres doivent être déposées en trois (3) exemplaires, dont un original, ainsi qu'en version digitale, au plus tard le vendredi 29 avril 2016 à 12 heures, heure locale, à la Coordination Nationale du PNE-Bénin sis à Placodji dans l'enceinte de la Direction Départementale de la Santé (DDS) Atlantique-Littoral. Tél. (229) 66 11 80 26. E-mail : contact@gwppnebenin.org.

10 Dispositions diverses

Le commanditaire à savoir le PNE-Bénin se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation.

Le consultant retenu s'engage à ne pas offrir à des tiers, et/ou à ne pas solliciter, accepter ou se faire promettre pour lui ou pour autrui directement ou indirectement, des dons ou autres avantages considérés ou pouvant être considérés comme une pratique illégale ou de corruption.

11 Cadre du bordereau des prix unitaires (en FCFA – HT)

« Étude du marché des produits agricoles des sites GIRE du Mono et du Couffo »

N° PRIX	DESIGNATION	UNIT E	PRIX UNITAIRE en chiffre	PRIX UNITAIRE en lettre
1	Honoraires			
1.1	Consultant	H/J		
2	Per diem			
2.1	Consultant	Jour		
3	Frais de déplacement du consultant			
3.1	Frais de fonctionnement du matériel roulant pour le chef de mission	Jour		
4	Rapports			
4.1	Rapport provisoire en trois (03) exemplaires	Unité		
4.2	Rapport définitif en trois (03) exemplaires	Unité		

Fait à, le.....2016

Le soumissionnaire

(Nom, prénoms, signature et cachet)

12 Cadre du devis estimatif (en FCFA HT)

« Étude du marché des produits agricoles des sites GIRE du Mono et du Couffo »

N°	DESIGNATION	UNITE	QUAN TITE	PRIX UNITAIR E (en chiffre)	PRIX TOTAL
1	Honoraires				
1.1	Revue documentaire	H/J			
1.2	Collecte de données primaires dans les institutions et sur le terrain	H/J			
1.3	Traitement et analyse des données	H/J			
1.4	Rédaction des rapports provisoires et définitifs	H/J			
1.5	Ateliers de restitution et de validation des résultats de l'étude	H/J			
	Sous-total 1				
2	Per diem				
2.1	Consultant	Jour			
	Sous-total 2				
3	Frais de déplacement				
3.1	Frais de fonctionnement du matériel roulant pour le Consultant	Jour			
	Sous-total 3				
4	Rapports	H/J			
4.1	Rapport provisoire en trois (03) exemplaires	H/J			
4.2	Rapport définitif en trois (03) exemplaires	H/J			
	Sous-total 4				
	TOTAL (HT) 1 + 2 + 3 + 4				

Fait à, le.....2016

Le soumissionnaire

(Nom, prénoms, signature et cachet)